

Intéressé par un diagnostic ? Faîtes-vous connaître !

Cette intervention se fait sur la base du volontariat.

Pour en bénéficier, merci de faire parvenir votre demande à la mairie, avant le 31 décembre 2025, par courrier ou par mail, en précisant :

• Nom, prénom :

• Téléphone : • Mail :

• Adresse de résidence principale :

• Adresse du bien nécessitant le diagnostic :

.....

• Nombre d'arbres et essences :